



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

mutuelles

Question écrite n° 73906

Texte de la question

Mme Geneviève Perrin-Gaillard appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les préoccupations de la Mutuelle nationale des hospitaliers et des personnels de santé (MNH) relatives à la réforme de l'assurance maladie. En effet, la première mutuelle française du monde de la santé et la quatrième mutuelle toutes catégories confondues doit faire face, comme ses concurrentes, au désengagement du régime obligatoire de l'assurance maladie et s'est vu ainsi contrainte à augmenter l'ensemble des cotisations de l'ordre de 10 % en 2004. Même si le mutualiste n'est pas opposé à la prise en compte des contraintes et au respect de certaines règles visant à participer à la bonne gestion des ressources solidaires, il reste pour autant très attaché au fondement républicain d'égalité en particulier dans les contributions et au partage équitable de l'effort entre assurés, professionnels et prestataires. Tenant à interpeller le mouvement mutualiste pour prévenir les dérives consistant à mettre en oeuvre sur fonds mutualistes des réalisations sanitaires conçues sur le modèle du secteur privé à but lucratif, il s'interroge, de même, sur la mise en place d'une concurrence avec l'hôpital public, en dépit des valeurs d'intérêt général et de l'égalité d'accès à la santé. Pour toutes ces raisons, elle lui demande de prendre toute la mesure du malaise vécu non seulement par la MNH mais par tout le monde des mutuelles, dont l'origine est la réforme de l'assurance maladie, et de lui faire part de la position du Gouvernement sur cette question.

Données clés

Auteur : [Mme Geneviève Gaillard](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73906

Rubrique : Économie sociale

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 septembre 2005, page 8667